Question de confiance : dettes, pensions, dividendes entre privé et public

Autor(en): **Genecand, Benoit**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (2008)**

Heft 1805

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1012642

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Choix énergétiques: l'autonomie par l'innovation contre le fatalisme des électriciens

Zurich et Bâle montrent la voie à suivre pour la Suisse

Jean-Daniel Delley (7 décembre 2008)

Après Atel qui se propose de construire une nouvelle centrale sur le site de Gösgen (DP 1783), c'est au tour des deux autres grands électriciens helvétiques Axpo et Forces motrices bernoises (FMB) d'annoncer leurs projets de remplacer les plus anciennes installations nucléaires du pays, Beznau I (1969) et II (1972) et Mühleberg (1972) par des centrales plus sûres et plus efficaces.

Au même moment, le corps électoral de la Ville de Zurich adopte à une majorité de plus de 76% des objectifs énergétiques ambitieux et l'abandon du nucléaire d'ici 2039. Une décision d'importance quand on sait que Gösgen fournit 40% de l'électricité consommée sur les bords de la Limmat.

D'un côté, des électriciens qui tablent sur une croissance de la demande d'électricité et veulent être prêts à temps pour y répondre. De l'autre, la métropole économique du pays qui table sur une utilisation plus efficace de l'énergie et les énergies renouvelables. Zurich peut justifier son choix par des références scientifiques solides. Dans leur rapport *Repenser l'énergie* paru en 2007, les académies suisses des sciences ont validé la société à 2000 watts: *«Une société industrielle, qui n'émettrait qu'une tonne de CO2 par personne et année, ce qui correspond à environ 400 l de mazout par personne et année, est réalisable pendant ce siècle. Une utilisation cinq fois plus efficace de l'énergie primaire est également techniquement faisable. Même une économie en boucle fermée est possible, qui réutiliserait après usage les ressources tirées de la nature, recourrait exclusivement aux énergies renouvelables et atteindrait un haut niveau d'efficacité. Une telle économie en circuit fermé peut aussi connaître une croissance économique, notamment lors d'une demande accrue de biens immatériels»*.

Zurich, comme Bâle d'ailleurs, a fait le choix de la maîtrise énergétique par l'innovation. Ce choix, les Suisses devraient pouvoir le faire aussi à l'occasion du référendum annoncé contre l'un ou l'autre des projets nucléaires: immobiliser des investissements pour plusieurs décennies dans des équipements centralisés dont les risques (fonctionnement, déchets) ne sont pas anodins ou investir dans la rénovation des bâtiments, l'assainissement des installations et le développement des énergies renouvelables, des activités génératrices d'emplois qualifiés qui répondront de plus en plus à la demande des marchés internationaux?

Malheureusement les décisions courageuses de Bâle et Zurich ne suffiront pas à elles seules à écarter le choix rétrograde du nucléaire. En effet la Confédération, par sa politique climatique et énergétique attentiste, crée les conditions objectives de la pénurie qui risquent de donner raison à la politique fataliste des électriciens.

Question de confiance

Dettes, pensions, dividendes entre privé et public

Invité: Benoit Genecand (6 décembre 2008)

On a beaucoup parlé ces derniers temps du privé, du public et du transfert de pouvoir entre le premier et le second. Ces catégories sont importantes et permettent de comprendre les mutations en cours. Elles ne doivent pourtant pas nous aveugler: tant de choses *«interpénétrant»* ces domaines que l'on voudrait séparer.

Commençons par la dette. Crise du surendettement des pays riches, le maelstrom actuel voit les Etats s'endetter gaillardement pour prendre la place de privés forcés de rembourser à toute vitesse. Les banques surtout qui corrigent aussi rapidement que possible les excès passés en faisant fondre leurs bilans (800 milliards de francs pour UBS seulement ces derniers mois!).

Il est juste que l'Etat joue son rôle de stabilisateur en s'endettant pour éviter une fission du système. Cela n'empêche pas le simple constat: une dette publique se substitue à une dette privée et le surendettement ne fait que se déplacer.

Dette: *«promesse de paiement dans le futur»*, un jour (peut-être), il faudra rembourser.

Promesse aussi dans un domaine adjacent: les rentes qui seront versées aux retraités. Il n'y a pas de pays qui a provisionné les montants nécessaires. Et ce n'est pas justifié, nous dit-on, car l'Etat est là pour durer. Certes. Mais il faudra quand même les financer. Par les différentes formes d'impôts sur les revenus, la consommation, les bénéfices. Le privé et le public se tiennent bien par la main.

Petit scénario catastrophe: une dépression entraînera(it) son cortège de licenciements, de défaillances d'entreprises et une baisse générale de la consommation. Les ressources de l'Etat seraient triplement affectées: il ne resterait pas grand chose à taxer!

La valeur d'une action (UBS ou autre) est une promesse de dividendes futurs. Le coût de la dette d'un Etat est fonction du sérieux de la promesse faite de rembourser. On voit aujourd'hui dans la zone euro se creuser des différences sensibles entre le coût de la dette de la Grèce et de l'Italie, d'un côté, et de celle de l'Allemagne, de l'autre. Manifestement, les promesses de remboursement ne sont plus jugées d'égale valeur. Le futur retraité suisse est au carrefour de ces deux promesses: son deuxième pilier dépend du fonctionnement de l'économie privée, son AVS de la capacité de la Confédération de tenir ses engagements.

La démographie, contrairement à la crise financière, avance à découvert. Le déséquilibre entre les charges et les revenus futurs – simple conséquence du vieillissement de la population – ne prendra personne pas surprise. Un temps, une illusion a fait flores: l'économie privée florissante, la mondialisation, l'accroissement quasi infini des valeurs mobilières allaient nous sortir de l'impasse démographique. Tout le monde y a cru. Hélas!

Paroles, paroles, paroles, comme chantait Dalida. Les banquiers ont beaucoup promis et tellement déçu. On voit les défenseurs de l'Etat, justement renforcés, s'avancer sur le devant de la scène et recueillir des applaudissements. Attention toutefois à l'adage: qui trop embrase, mal éteint. Nos autorités publiques et leurs champions risquent d'être rattrapés par l'incendie.

Libre choix scolaire: le sec refus de Bâle-Campagne

Un scrutin qui contient aussi des enseignements pour l'école publique

Jean-Daniel Delley (3 décembre 2008)

Echec sans appel pour le *«Lobby des parents»*: leur initiative pour le libre choix scolaire a été rejetée à près de 80% par le corps électoral de Bâle-Campagne. Pourtant l'association ne baisse pas les bras puisqu'elle compte déposer des initiatives semblables dans plusieurs autres cantons. Par ailleurs elle a obtenu, à titre de contre-projet, une augmentation de la subvention annuelle versée aux familles pour chaque enfant fréquentant une école privée, qui passe à 2'500 francs.

Les raisons de cet échec sont multiples. Tout d'abord un front compact des adversaires du projet: gouvernement, parlement, l'ensemble des partis, les autorités scolaires et les enseignants. Ensuite la crainte que les écoles des zones rurales, privées d'effectifs suffisants, ferment leurs portes. Puis le mélange des genres, puisque l'initiative